

Direction
Départementale des
Territoires

Service Eau et Risques

Unité Qualité de l'Eau

Auch, le **25 AVR. 2019**

Le Directeur départemental des Territoires

à

SIAEP de Condom - Caussens
41 Grand Rue
32 100 CAUSSENS

Nos réf : 32-2019-00177

Affaire suivie par : Marine BARON

marine.baron@gers.gouv.fr

Tél : 05 62 61 53 62 – Fax : 05 62 61 53 78

Objet : Dossier de demande d'examen au cas par cas – Notification de décision
PJ : Décision

En application de l'article R.122-3 du Code de l'environnement, je vous prie de trouver ci-joint la décision de l'Autorité Environnementale concernant le dossier suivant :

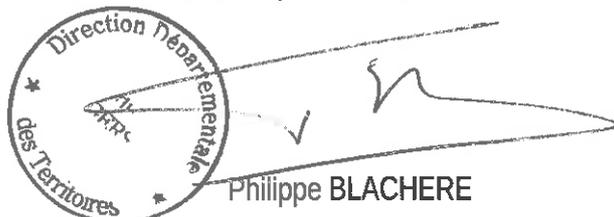
Nom du maître d'ouvrage : SIAEP Condom – Caussens
Intitulé du projet : renouvellement de l'arrêté d'autorisation du système d'assainissement de Condom et augmentation de la capacité de traitement de ce dernier
Localisation : Condom

Je vous informe que cette décision sera mise en ligne sur le site internet départemental de l'état.

Il vous appartient de faire figurer une copie de la décision dans les dossiers relevant d'autres procédures qui requièrent sa présence en tant que pièce constitutive du dossier.

Ainsi, si votre dossier se trouve soumis à enquête publique ou obligation de mise à disposition du public conformément à l'article L.122-1-1 du Code de l'environnement, une copie de la présente décision doit être jointe au dossier.

Le directeur départemental des territoires,



Philippe BLACHERE